



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données d'Actalians (Opcv des Professions Libérales, des établissements de l'Hospitalisation privée et de l'Enseignement privé). Il propose une photographie comparative des conditions d'accès des salariés à la formation professionnelle continue au niveau de chaque branche professionnelle, du secteur et de l'OMPL.



### TAUX D'ACCÈS À LA FORMATION PLUTÔT MODESTE

Au sein du secteur, moins d'un salarié sur cinq est parti au moins une fois en formation en 2016. Cette proportion est inférieure à celle observée pour l'ensemble de l'OMPL.







Moins d'une entreprise sur cinq a envoyé au moins un salarié en formation. Par rapport à l'ensemble de l'OMPL, les entreprises du secteur sont moins souvent formatrices.

Le plan de formation est le principal dispositif mobilisé. La professionnalisation est modérément utilisée.







### Deux changements interviennent à partir de 2016 :

- les données collectées par Actalians ne couvrent plus les DOM. Les volumes sont donc un peu moins importants que ceux figurant dans les éditions précédentes du baromètre ;
- afin de mieux rendre compte des pratiques, les taux de formation sont calculés sur une base annuelle et non-plus trisannuelle. En conséquence, ils sont moins élevés.

### Nombre d'entreprises cotisant à Actalians et de salariés<sup>1</sup>

						
Nombre d'entreprises	374	11 015	464	1 640	13 493	107 488
Effectif (ETP)	3 061	36 392	2 600	9 924	51 977	394 714

### Taux d'accès à la formation


Branches professionnelles	Taux d'accès des salariés à la formation				Taux d'entreprises formatrices			
	Cpro	Ppro	Plan	Autre	Cpro	Ppro	Plan	Autre
	0,57 %	0,22 %	27,60 %	0,57 %	3,48 %	1,87 %	44,12 %	4,28 %
	0,82 %	1,24 %	11,32 %	0,90 %	3,12 %	4,70 %	13,92 %	2,22 %
	0,34 %	0,31 %	13,89 %	0,65 %	1,72 %	0,43 %	23,71 %	3,02 %
	1,86 %	2,51 %	13,16 %	0,27 %	10,55 %	12,87 %	21,34 %	1,46 %
	0,96 %	1,36 %	12,52 %	0,77 %	3,99 %	5,47 %	15,99 %	2,25 %
	1,07 %	0,57 %	18,30 %	0,46 %	3,59 %	1,95 %	21,52 %	1,33 %

Cpro : contrat de professionnalisation  
Ppro : période de professionnalisation


1. Hors DOM.


### Secteur juridique

#### Branches professionnelles

 Études d'administrateurs et mandataires judiciaires

 Cabinets d'avocats

 Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques

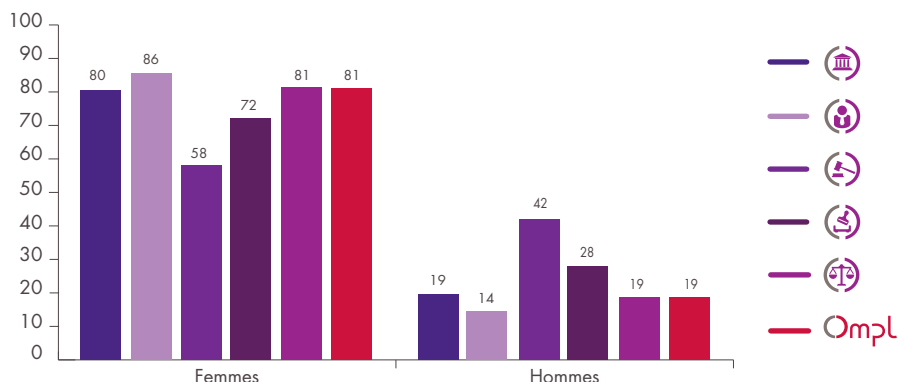
 Études d'huissiers de justice



### ACCÈS À LA FORMATION SIMILAIRE SELON LE GENRE

Dans le secteur, 81 % des salariés formés sont des femmes. Cette proportion est proche de celle qu'elles détiennent dans l'ensemble des salariés du secteur (79 %).

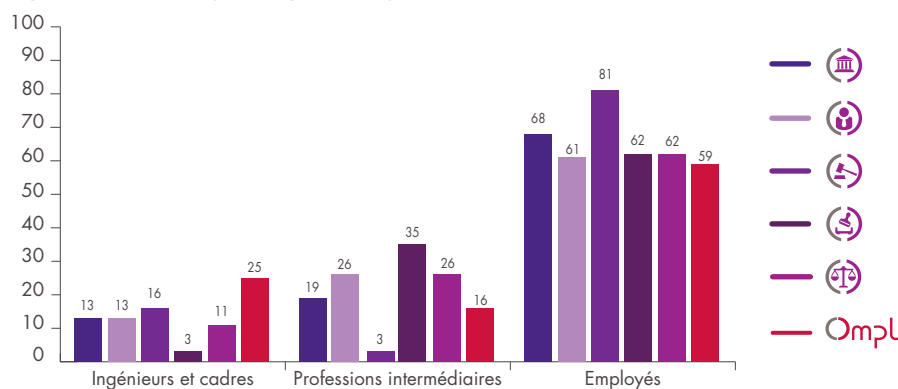
#### Répartition des stagiaires par genre (en %)



### ACCÈS DIFFÉRENCIÉ SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

Les professions intermédiaires sont surreprésentées parmi les stagiaires (26 % des formés et 8 % des salariés). En revanche, les autres catégories sociales bénéficient d'un accès moins représentatif à la formation professionnelle.

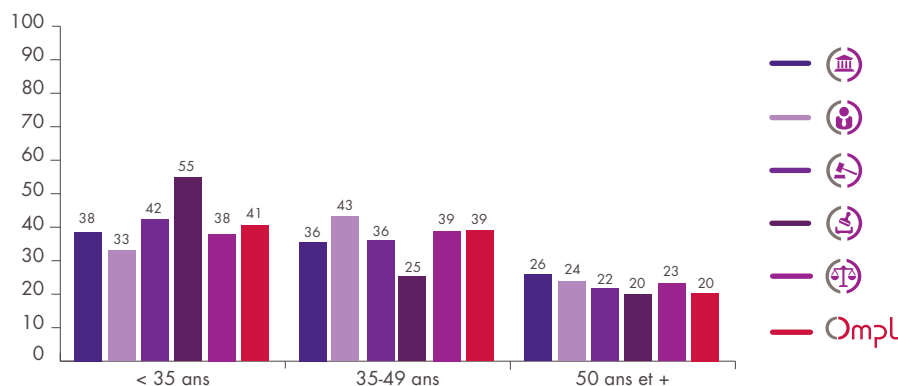
#### Répartition des stagiaires par catégorie sociale (en %)



### ACCÈS INÉGAL SELON LA CLASSE D'ÂGE

Les salariés de 35 à 49 ans sont proportionnellement plus nombreux parmi les stagiaires : 39 % des formés contre 38 % des salariés. Les autres salariés sont dans une situation moins favorable.

#### Répartition des stagiaires par tranche d'âge (en %)





### ACCÈS INÉGAL À LA FORMATION SELON LA TAILLE D'ENTREPRISE

Les salariés de TPE (moins de 9 salariés) sont sous-représentés parmi les stagiaires : 44 % des stagiaires alors que ces entreprises emploient 62 % des salariés du secteur. En revanche, les entreprises de 10 salariés et plus regroupent 56 % des stagiaires contre 38 % des salariés.



### ACCÈS INÉGAL SELON LA DURÉE DU TEMPS DE TRAVAIL

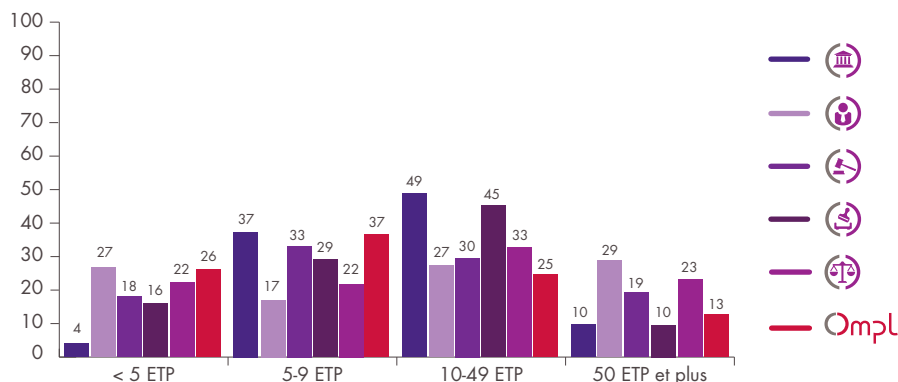
Les salariés à temps partiel se forment proportionnellement moins que ceux à temps complet : ils représentent 14 % des stagiaires contre 26 % des salariés du secteur.



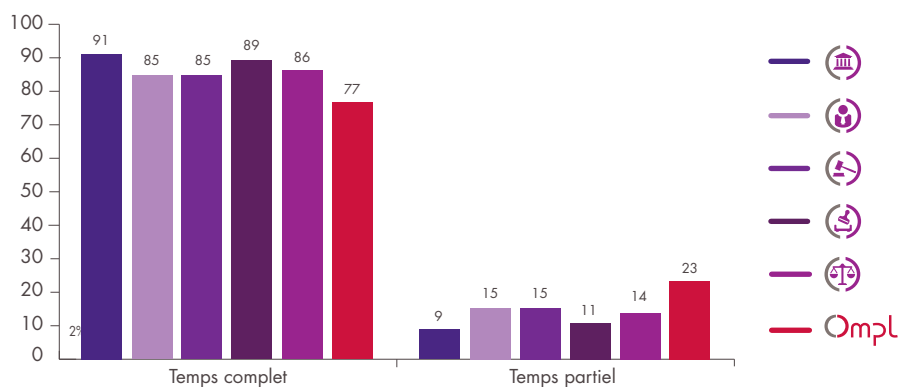
### SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

Le taux d'accès au plan de formation varie fortement d'une région à l'autre. Il est maximal pour les Pays de la Loire (19 %). Le taux le plus bas est atteint pour la Corse (6 %).

### Répartition des stagiaires par tranche d'ETP (en %)



### Répartition des stagiaires par durée du temps de travail (en %)



### Taux d'accès des salariés à la formation par région

Régions	Cpro	Ppro	Plan	Autre
Auvergne-Rhône-Alpes	0,94 %	1,22 %	18,12 %	0,48 %
Bourgogne-Franche-Comté	0,63 %	1,64 %	10,68 %	0,32 %
Bretagne	0,48 %	0,72 %	10,51 %	0,58 %
Centre-Val de Loire	0,46 %	0,75 %	11,83 %	0,06 %
Corse	0,38 %	1,52 %	5,70 %	0,38 %
Grand Est	1,42 %	1,37 %	10,76 %	0,36 %
Hauts-de-France	0,55 %	1,09 %	8,97 %	0,21 %
Île-de-France	1,28 %	1,31 %	12,60 %	1,29 %
Normandie	0,58 %	1,15 %	11,77 %	0,45 %
Nouvelle-Aquitaine	0,65 %	1,33 %	11,26 %	0,32 %
Occitanie	0,79 %	2,12 %	11,82 %	0,42 %
Pays de la Loire	0,69 %	0,77 %	18,84 %	0,44 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0,65 %	2,12 %	9,35 %	0,92 %
<b>Ensemble</b>	<b>0,96 %</b>	<b>1,36 %</b>	<b>12,52 %</b>	<b>0,77 %</b>